

ON S'ABONNE  
AU  
BUREAU DE L'ARTISTE,  
rue des  
Filles-Saint-Thomas,  
n° 9, place de la Bourse.

# Bulletin des Arts,

## DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE,

PRIX  
DE  
L'ABONNEMENT :  
Pour un an.... 10 fr.  
Pour six mois. 5 fr.  
ANNONCES : 50 c. la ligne

TIRÉ A 4,000 EXEMPLAIRES.

Numéro 33. — (Cet ouvrage est annexé à droit à 24 lignes d'insertions gratuites pour un an d'abonnement.) — Du 12 au 19 février 1838.

### LE DIORAMA.

Nous avons eu souvent l'occasion de parler dans notre journal, des merveilles du Diorama ; à chaque changement de tableau, nous avons eu à signaler de nouvelles perfections, de nouveaux effets plus heureux que les premiers ; mais ce n'est pas tout ce qu'il y avait à dire sur le Diorama, comme M. Daguerre qui n'a pas donné son dernier mot sur la magique puissance de ses procédés en peinture ; nous n'avons pas énoncé toute notre opinion sur un genre de spectacle dont l'intérêt doit nécessairement s'agrandir. Il s'agit seulement de développer l'idée que M. Daguerre n'a pu mettre en pratique que d'une manière imparfaite, parce qu'il n'a pas à sa disposition tous les grands accessoires dont il aurait besoin. Avec le concours des sympathies publiques, il peut sans doute beaucoup, mais que ne pourrait-il pas, s'il était encouragé dans son travail, par notre gouvernement, qui partage les subventions entre quelques théâtres, qui feraient la fortune de ceux qui les exploitent, si MM. les directeurs remplissaient leurs fonctions avec zèle, et ne prenaient pas l'habitude de trop compter sur des secours pécuniaires qui encouragent le peu de souci qu'ils prennent du public. Certes, on ne nous accusera pas d'avoir, en aucune circonstance, soutenu le système des subventions ; mais à propos du Diorama, nous dirons qu'il ne s'agit pas de prêter secours à un théâtre florissant, mais à une entreprise pleine d'avenir, qui ne commence qu'à naître, et qui n'a besoin que d'être encouragée pendant quelques années, pour prendre un développement magnifique ; alors, au sein de Paris, on pourrait voir toutes les capitales, tous les grands monumens du monde. Sans voyager, on jouirait de la vue des plus beaux sites, des accidens variés, des aspects de tous les pays. On entendrait de délicieuses symphonies en contemplant les plus riches paysages et le génie de Beethoven, nous en sommes convaincus, n'aurait jamais été mieux compris qu'en face de la nature que respirent ses plus belles œuvres. Ce serait encore pour le peuple, un enseignement plein d'attrait, une source de jouissances délicates pour les hommes riches et les artistes. Mais au lieu de tout cela, nous n'avons que quelques rares tableaux qu'on s'empresse d'aller voir dans leur nouveauté, et qui restent trop long-temps exposés, au gré de l'impatience d'un public qui n'aime pas à revoir deux fois les mêmes choses. Tout le monde convient qu'on pourrait tirer grand parti de l'inven-

tion de M. Daguerre, qui est, on ne sait pourquoi, négligée ou soutenue avec indifférence, par ceux-là même qui l'avaient signalée avec une chaleureuse admiration. L'accueil favorable qu'on fit, il y a quelques années, au Diorama, nous portait à croire que ce bel établissement échapperait à la loi commune, et jouirait d'une vogue durable autant que méritée. D'où vient qu'aujourd'hui on ne le visite plus avec le même empressement qu'autrefois ? M. Daguerre aurait-il à se reprocher d'avoir provoqué, par un manque de zèle, cette indifférence du public ; nous savons qu'il n'en est rien ; nous devons même donner bon témoignage de l'activité d'un artiste aussi habile que consciencieux, dont on n'apprécie pas assez le mérite, et protester contre l'injustice dont il est la victime. M. Daguerre, nous le répétons, a fait progresser le grand procédé de peinture dont il possède lui seul la pratique. Son enthousiasme, pour son œuvre, ne s'est pas ralenti un seul instant, et il a droit de se plaindre de ce qu'on lui tient si peu compte de tout ce qu'il a fait. Si le public parisien à son tour, fait défaut à M. Daguerre, il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans sa frivolité naturelle ; il veut à toute force, à tout prix, de nouvelles émotions ; l'église St-Etienne-du-Mont, la vallée de Goldau, le temple de Salomon, où se voient d'admirables effets de jour et de nuit, ne peuvent satisfaire son goût impatient de choses toujours variées. Le public ne peut rien pour M. Daguerre, s'il ne réussit à multiplier ses tableaux, et malgré son activité pleine de désintéressement, il désespère d'arriver à ce but. Il faut donc que l'état vienne à son aide, et qu'il puisse placer, lui aussi, un fond de légitimes espérances sur la réaction salutaire qu'on veut accomplir en faveur des beaux arts.

### CONCERT

DE

MADemoiselle CATHINKA DE DIETZ.

Mercredi, 31 janvier, la foule accourait à la salle Chanteraine, et certes, les noms de Panofka, de Chevillard, d'Osborne, de Ponchard, étaient bien faits pour expliquer cet empressement. Un intérêt plus grand justifiait aussi cette affluence :

on devait entendre une artiste qu'une rumeur d'admiration précédait, et sur le rare talent de laquelle un public d'élite était appelé à prononcer.

Mlle Cathinka de Dietz a joué d'abord un fragment du magnifique concerto en *si mineur* de Hummel. Dès les premières mesures, son jeu ferme, son chant expressif et largement phrasé avaient fait reconnaître la main et l'inspiration d'un maître. Il était beau de voir cette artiste si jeune, mais déjà si grande par son travail et par son talent, dominant cet orchestre et cette foule attentive, développant cette majestueuse, simple et suave musique. Rarement un artiste a réuni tant de charme à tant de couleur et de puissance ; rarement enfin, il faut le dire, œuvre et artiste recueillirent un plus brillant tribut d'enthousiasme. — Un duo pour piano de Kalkbrenner a mis dans tout son relief le foudroyant mécanisme de Mlle de Dietz ; enfin une fantaisie du même auteur a permis à la bénéficiaire de développer de nouveau cette richesse d'exécution et cette délicatesse de toucher, que peu possèdent, et qui répand sur son *cantabile* une grâce entraînante. Deux fois les bravos prolongés ont confirmé son triomphe. Son rang n'est pas douteux, Mlle de Dietz est aujourd'hui un de nos pianistes les plus complets. Son rang est le premier.

MM. Chevillard, Panofka, Ponchard, ont dignement soutenu leurs réputations.

Mademoiselle Jaussens commence très-bien la sienne.

Les applaudissemens les mieux mérités ne leur ont pas manqué.

### CHRONIQUE EXTÉRIEURE.

On écrit de Copenhague (Danemarck), le 20 janvier :

« Les dernières lettres de M. Thorwaldsen, qui sont datées de Rome, de la fin de décembre, annoncent positivement que cet illustre artiste viendra ici au printemps prochain, pour diriger lui-même la mise en place des sculptures qu'il a exécutées pour la cathédrale de notre ville. M. Thorwaldsen partira de Rome aussitôt qu'il aura terminé le dessin du monument de Goëthe, qu'il doit soumettre au comité établi à Francfort pour l'érection de ce monument. Il a déjà trace son itinéraire : il se propose d'aller d'abord à Milan, où demeure sa fille unique, mariée à un colonel italien au service de l'Autriche ; de Milan, il se rendra par la Suisse, à Paris, où il compte passer un



mois au moins, et de cette ville, il ira directement à Copenhague.

« M. Thorwaldsen annonce qu'on lui a proposé de faire une statue pédestre de Luther, qui serait érigée à Eisleben (Prusse), ville natale de ce grand réformateur. A juger d'après les lettres du célèbre sculpteur, il paraîtrait décidé à se charger de l'exécution de ce monument, qui dans ce cas, dit-il, serait son dernier grand ouvrage, parce que, depuis long-tems déjà, il sent faiblir ses forces.

Si M. Thorwaldsen fait la statue de Luther, et s'il exécute le monument de Gœthe, dont il s'occupe déjà, l'Allemagne lui devra les monumens de quatre de ses plus grands hommes : Guptemberg, Luther, Schiller et Gœthe. »

— Le gouvernement autrichien a adopté un projet de chemin de fer de Vienne à Trieste.

— L'Allemagne vient de perdre un de ses peintres les plus distingués. M. Joseph Grass, ancien professeur de l'Académie des Beaux-Arts de Dresde, est mort dans cette ville le 19 du mois, à l'âge de quatre-vingt-un ans. La perte de cet artiste est d'autant plus regrettable que, malgré son âge, il conseillait et guidait les jeunes peintres, auxquels ses salons étaient ouverts tous les jours, sans exception. M. Grass possédait de vastes connaissances en archéologie; il était ami intime du célèbre archéologue Boettiger, dont il avait été camarade d'école.

— On va commencer sur le mont Göttemberg le monument destiné à rappeler la victoire remportée par Arminius sur les Romains, commandés par Varus. Un immense drapeau rouge indique la place où il sera élevé.

— On a exécuté dernièrement à l'opéra de Prague le *Don Juan* de Mozart, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la première représentation de cette pièce sur ce même théâtre, pour lequel l'illustre compositeur l'avait écrit. Pendant le spectacle, les regards des spectateurs se sont fixés sur un violoniste octogénaire qui était assis à côté du chef d'orchestre, et qui, de tems en tems, versait des larmes. C'était M. Georges-Joseph-Marie Leitel, qui, depuis sa treizième année, a été attaché comme violoniste à notre opéra, et qui avait coopéré à la première représentation de *Don Juan*, sous la direction de Mozart lui-même.

« S. M. l'empereur ayant été instruit de ce fait, et ayant appris que M. Leitel, pendant sa longue carrière, a toujours rempli avec zèle ses fonctions comme membre de l'Opéra impérial de Prague, lui a décerné la grande médaille du mérite civil en or, et la lui a fait remettre par la municipalité de cette ville qui, à cet effet, a tenu solennellement une séance extraordinaire. M. le premier bourgmestre a adressé une allocution touchante à M. Leitel, et après lui avoir remis la médaille, au nom de S. M. l'empereur, il l'a embrassé.

— Le zèle que le gouvernement prussien déploie depuis quelques années pour tout ce qui intéresse les sciences, les lettres et les arts, ne se ralentit pas. On connaît l'excellente ordonnance rendue naguère en faveur de la propriété littéraire. Voici un rescrit que le ministère royal d'Etat vient d'adresser à tous les gouvernemens de cercle, et qui

a pour objet de protéger les tableaux contre les restaurations maladroites.

« Attendu que depuis quelque temps un très-grand nombre d'essais de restauration de tableaux ont eu des résultats malheureux; qu'il est du devoir du ministère royal d'Etat de veiller à la conservation des objets d'art appartenant aux communes et aux établissemens publics; considérant que, plus les connaissances nécessaires pour bien restaurer les tableaux sont nombreuses, variées et difficiles à acquérir, et plus la partie matérielle de cet art exige d'habileté et d'expérience dans le peintre qui l'exerce, plus il est facile de se tromper dans le choix des artistes à qui on croirait pouvoir confier une telle restauration.

« Le ministère royal d'Etat, après avoir pris les ordres de S. M. le roi, ordonne à tous les gouvernemens de cercles d'enjoindre aux autorités des communes et aux administrateurs des établissemens publics, que lorsque dorénavant ils jugeront à propos de faire restaurer les tableaux confiés à leurs soins, ils doivent auparavant en solliciter la permission du ministère royal d'Etat, et soumettre à l'agrément de celui-ci, l'artiste qu'ils voudraient charger de cette opération; qu'en conséquence ils ne doivent rien entreprendre à cet égard, avant d'avoir reçu les autorisations nécessaires dudit ministère. Si des doutes s'élèvent sur la capacité du peintre proposé, et que les autorités et administrateurs susmentionnés croient devoir insister sur le choix de cet artiste, celui-ci sera tenu de se soumettre à l'examen d'un comité nommé *ad hoc* par le ministre de l'intérieur, et composé des membres de l'Académie royale des Beaux-Arts; et il ne sera autorisé à procéder à la restauration dont il s'agit, que dans le cas où ledit comité l'aurait reconnu capable de la bien exécuter.

« Le ministère royal d'Etat enjoint de plus, aux gouvernemens de cercles, de recommander aux particuliers propriétaires de tableaux, d'user de la plus grande circonspection dans le choix des restaurateurs de tableaux, dont ils pourraient avoir besoin. »

— La *Gazette d'Etat de Prusse* contient un avis de l'Académie royale de Berlin pour rappeler que dorénavant elle aura des expositions tous les ans, et l'on avertit les artistes étrangers et indigènes que le 16 septembre prochain s'ouvrira l'exposition. L'envoi des objets d'art peut avoir lieu jusqu'au 8 septembre. Mais les indications doivent être arrivées dès le 28 août, terme de rigueur. Les artistes étrangers qui ne sont pas membres de l'Académie, paieront le transport des objets qu'ils enverront.

— L'art chorégraphique vient de faire une perte irréparable dans la personne de Charles-Louis Didelot, mort récemment à Kiof, en Russie, à l'âge de soixante-dix ans.

Né en Suède, il vint fort jeune à Paris étudier la danse à l'école de l'Académie royale de Musique, où il débuta en 1790, dans le ballet du *Premier Navigateur* sous les auspices du célèbre Dauberval. Dès ses débuts, il signala la pureté de son goût en proscrivant de la scène de l'Opéra les oripeaux des ballets de Louis XV, et en introduisant la vérité

de style dans les costumes. Il devint bientôt premier danseur et sut briller à côté des Gardel et des Vestris. En 1792, il quitta l'Opéra pour le théâtre Montansier; de là, il se rendit à Lyon, puis à Londres, et enfin à St-Petersbourg, où l'empereur de Russie, admirateur passionné de son talent, se l'attacha comme pensionnaire.

Dans ces différentes villes, Didelot développa son talent dans l'art de la composition des ballets, et se fit, comme chorégraphe, une réputation européenne. Cette réputation a reçu le cachet des suffrages du public parisien, qui n'a point oublié l'immense succès du ballet de *Flore et Zéphir* que Didelot fit représenter à l'opéra, dans un voyage qu'il fit à Paris en 1815. On a pu juger dans ce délicieux ouvrage, de cette imagination brillante qu'il savait allier à un goût exquis, et dont il a fait preuve dans plus de cent compositions chorégraphiques.

Comme homme de bien, comme ami sûr et dévoué, ses qualités privées n'ont pas été au-dessous de son grand talent.

— Dernièrement, de grandes fêtes ont eu lieu à l'occasion de la circoncision des sept fils du Pacha. La solennité a duré sept jours (de six heures du matin à six heures du soir), et a été tous les jours annoncée au bruit du canon. Les trois derniers soirs, les mosquées, les palais ont été, ainsi que toute la ville, brillamment illuminés, et il y a eu de magnifiques feux d'artifices. Le pacha a fait distribuer beaucoup d'argent aux pauvres, habiller à neuf, à ses frais, 2,000 enfans circoncis (le peuple aime à profiter d'une semblable circonstance pour faire faire à ses enfans cette opération, la regardant comme très-favorable); le pacha a fait en outre ouvrir son palais à tout le monde et tenir table ouverte. Ces jours, d'une allégresse générale, contrastent singulièrement avec la pauvreté du peuple arabe. Ce peuple n'a pas de pain en ce moment, et sa misère est si grande qu'il a fallu faire venir de l'étranger de grandes quantités de blé, pour lequel, pendant trois mois on ne paie pas d'entrée par ordre de Bogos-Bey. L'innovation ordinaire du Nil n'a pas eu lieu cette année, ce qui est d'un fâcheux pronostic pour la prochaine moisson.

— Les fanaux construits à l'entrée de la mer Noire, suivant l'ancien système, ne donnant pas une lumière suffisante, et un grand nombre de navires, tant nationaux qu'étrangers, étant exposés dans les temps orageux à se perdre sur les côtes, il a plu à Sa Hautesse d'ordonner, pour le bien des nationaux et des sujets étrangers, que des fanaux plus grands et plus lumineux, pareils à ceux dont on se sert dans le reste de l'Europe, seraient construits à l'entrée de la mer Noire et aux Dardanelles. Il sera perçu un droit sur les navires, ainsi que cela se pratique dans les autres états européens pour l'entretien desdits fanaux.

— On nous écrit d'Alger, le 28 janvier 1838:

« L'hôpital Babazoun vient d'être transformé en un établissement consacré aux sciences et aux arts. Il sera divisé en trois parties destinées, la première à un collège; la seconde à une bibliothèque publique, et l'autre, à un musée. Les réparations

qui viennent d'y être faites, sont dans le genre arabe et d'un fort bon goût. »

— Dans la nuit du 23 novembre, la ville de Mexico a éprouvé un tremblement de terre, dont la durée et la violence ont dépassé tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent; il a duré quatre minutes et demie.

— M. Beaumont, frère du docteur Arthur Beaumont, un des écrivains radicaux les plus remarquables de l'Angleterre, est mort subitement à Londres, il y a huit jours. Les travailleurs anglais regretteront vivement cette perte.

— On annonce la prochaine arrivée à Paris de Mlle Shebert, la plus célèbre cantatrice dramatique de l'Allemagne, et de Mlle Kemble, jeune et jolie prima dona anglaise. L'une et l'autre espèrent débiter à l'Opéra.

### CHRONIQUE INTÉRIEURE.

— Le préfet de police vient de rendre une ordonnance concernant le moulage, l'autopsie, l'embaumement et la momification des cadavres, dont nous reproduisons les principales dispositions.

Art. 1<sup>er</sup>. A Paris et dans les autres communes du ressort de la préfecture de police, il est défendu de procéder au moulage, à l'autopsie, à l'embaumement ou la momification des cadavres, avant qu'il se soit écoulé un délai de 24 heures depuis la déclaration des décès à la mairie, et avant d'avoir, même après l'expiration de ce délai, obtenu notre autorisation.

Art. 2. Les demandes aux fins d'autorisation seront faites par les plus proches parens des défunctes, et seront revêtues de l'avis des maires ou des commissaires de police.

Art. 3. Il n'est fait exception aux dispositions de la présente ordonnance, que pour les cadavres des personnes dont le décès aurait été constaté judiciairement.

Art. 4. Les infractions aux dispositions qui précèdent seront constatées par des procès-verbaux qui nous seront adressés pour être transmis aux tribunaux compétens, afin que les délinquans soient punis des peines prononcées par la loi.

— L'Académie des Sciences, dans sa dernière séance, a entendu les rapports faits sur deux découvertes qui intéressent les artistes.

GÉOLOGIE. — *Découverte du marbre statuaire aux Etats-Unis.* — M. Featherstonhaugh, géologue américain, bien connu de l'Académie, a acquis la certitude qu'il existe du marbre statuaire dans le pays de Cherokees (état de Géorgie). Il signale des chaînes de montagnes de plusieurs milles, qui paraissent formées de cette substance, qu'on n'avait rencontrée jusqu'à présent dans le pays qu'en couches minces. L'auteur annonce que ce marbre est aussi beau que celui de Carrare.

ARCHÉOLOGIE. — *Antiquités péruviennes.* — *Ville enfouie à la suite de quelque bouleversement du sol.* — M. Warden termine la liste de ses com-

munications, en annonçant que le capitaine Benj. Rey, dans un voyage sur la côte du Pérou, ayant entendu parler d'une ville souterraine récemment découverte aux environs de Guériney, province de Truxillo, dont la tradition est complètement perdue, alla voir l'emplacement de cette ville, descendit dans les cavités pratiquées, et visita les ruines.

Plusieurs cadavres humains, desséchés avec divers ustensiles, avaient été découverts dans un état parfait de conservation : les cheveux, les ongles, les tégumens n'avaient subi aucune altération sensible, et le système musculaire, quoique tout-à-fait desséché, était très-peu contracté, ce que le capitaine attribue à des qualités particulières au sol.

La position dans laquelle on a trouvé la plupart de ces momies porterait à présumer que la population de la ville, évaluée approximativement à 30,000 individus, aurait été surprise au milieu de ses occupations habituelles, et engloutie par quelque soudaine et terrible convulsion de la nature. On y a trouvé en effet, entre autres, un homme enterré debout, ayant dans ses vêtemens des pièces de monnaie, qui ont été reconnues remonter à 250 ans. M. Rey a vu, dans une des maisons de cet autre Herculanium, le corps d'une femme, vêtue de coton, assise devant un métier fait en roseau, où elle était sans doute occupée, au moment de sa mort, à tisser une étoffe, qu'on voit encore; car elle tient à la main une épine aiguë, ou fuseau, de 8 à 9 pouces de long, autour de laquelle est enroulée une certaine quantité de fils de coton et de laine de diverses couleurs. Ce voyageur a fait l'acquisition de la partie d'étoffe non-achevée, du fuseau et de plusieurs échantillons de fil.

— La galerie Lamoignon, entièrement démembrée, présente maintenant une vaste salle que l'on commence à réparer, en attendant que les fonds nécessaires à la reconstruction du Palais-de-Justice aient été votés par les chambres. Jusqu'à ce moment, la galerie Lamoignon servira de chambre supplémentaire pour la tenue des assises.

— Des artistes en assez grand nombre travaillent avec la plus grande activité aux sculptures et ornemens *renaissance* de la fontaine de la place Richelieu. On sait que les grosses constructions de ce monument sont faites, que le grand bassin octogone est taillé et posé. Il ne reste donc plus qu'à placer la partie monumentale, et cette partie s'achève en ce moment : c'est un pedonche, qui servira de jet et de cascade. Tout cela sera fait pour le premier mai, jour de la Saint-Philippe, et l'on verra disparaître enfin l'ignoble baraque qui dépare depuis si long-temps cette place.

— Il y aura, dans quelques mois, cinquante-sept ans que l'Opéra, connu sous le nom de Grand Opéra, et qui était situé au Palais-Royal, fut, comme dernièrement, le Théâtre-Italien, la proie du feu : le 8 juin 1781, un embûchement subit détruisit en quelques heures une salle riche et commode. Un bout de corde pendant derrière l'avant-scène, s'alluma à un lampion, mit le feu à la toile, la toile embrâsa les décorations, et les décorations portèrent l'incendie dans le pourtour des loges. Tout le

théâtre fut consumé. Un sceau d'eau aurait arrêté l'incendie dans son origine; la salle ne manquait ni de pompes ni d'un réservoir; mais le réservoir était à sec. Des débats qui eurent lieu entre les administrateurs avaient fait négliger les précautions les plus indispensables. Quatorze personnes périrent brûlées. Les pompiers ne purent que sauver la façade sur la rue Saint-Honoré, et préserver le Palais-Royal. Il était tout à la fois horrible et curieux de voir la flamme large et pyramidale, qui s'élançait du centre, nuancée de toutes les couleurs, effet de la combustion des toiles peintes à l'huile, de la dorure des loges et de l'inflammation de l'esprit de vin.

— On s'occupe depuis quelques jours, très-activement, dans les bureaux de M. Vatout, d'un nouveau crédit à demander aux chambres pour terminer l'hôtel du quai d'Orsay.

— On assure que le projet de loi élaboré au ministère de l'intérieur sur la propriété littéraire, ne tardera pas à être porté aux chambres, la rédaction paraissant en être à peu près arrêtée.

— M. Edouard Alletz vient d'être nommé, par un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, membre du comité historique des sciences morales et politiques.

— L'église cathédrale de Valence est menacée d'un instant à l'autre d'éprouver un choc terrible. La tour élevée qui domine le porche et qui remplace l'ancien clocher, doit crouler prochainement, selon l'avis des hommes de l'art, si l'on ne se hâte de travailler à sa démolition. On sait qu'en 1822 la foudre éclata sur le haut de l'antique flèche, et réduisit en cendres le clocher de Saint-Apollinaire, si remarquable par sa structure hardie et son élévation, principalement en vue du côté qui domine le Rhône. On regarda alors comme une protection du ciel que l'incendie, malgré un vent furieux, eût épargné le reste de l'antique basilique, consacrée par le pape Urbain II, célèbre par la tenue de plusieurs conciles, et de nos jours illustrée par la mort de Pie VI, dont les entrailles reposent dans le sanctuaire.

Le gouvernement de la restauration s'empressa de réparer ce désastre, et fit construire le nouveau clocher sous la forme d'une tour gothique, que tous les voyageurs ont pu voir depuis quelques années. C'est cet ouvrage récent qui cause tant d'alarmes aujourd'hui au vénérable évêque de Valence, à son clergé et à la ville entière. On assure que le gouvernement a envoyé, par le télégraphe, l'ordre de commencer la démolition. De son côté, le prélat a écrit à M. l'abbé Reynaud, chanoine de la métropole d'Aix, qui devait prêcher le carême à Valence, sa ville natale, qu'il ne pouvait y avoir de station cette année, à raison de ce grave incident.

— On écrit de Narbonne, 1<sup>er</sup> février :

« Ces jours derniers, des travailleurs, occupés à extraire du gravier d'un champ, pour l'entretien des grandes routes, ont soulevé une urne de trois pieds de hauteur et d'un diamètre en rapport. Le vase s'étant brisé, il en est sorti une quantité fort considérable de pièce : d'argent du temps des Ro-

maïns. Le plus grand nombre de ces piéces porte le nom de Brutus, de César et de Lentulus. On remarque sur d'autres, une louve, le nom de plusieurs tribuns militaires, de consuls et d'empereurs romains. On évalue à vingt mille francs la valeur pesant de ces piéces.

« Les ouvriers se sont emparés en grande partie de ces monnaies. Sur la réclamation du propriétaire du champ, on est parvenu, à force de menaces, à en faire restituer environ deux boisseaux; elles sont déposées à la mairie de la commune, où les travailleurs sont domiciliés. »

— Un membre du conseil général de la Gironde vient de publier un travail sur la nécessité et l'immense avantage d'un canal de jonction entre le bassin de la Gironde et de la Charente par le lit de la Seugne, aboutissant aux marais de Saint-Bonnet, dans la Gironde. Un journal de Bordeaux pense que la ligne par la Dordogne et Libourne est préférable, mais il est d'accord avec l'auteur du travail dont nous parlons sur l'utilité du canal.

— La construction du pont suspendu sur le Rhône, au-dessous de Pierre Châtel, est achevée. Du côté de la France, ce pont est appuyé en entier sur les culées. Du côté de la Savoie, il se termine par un pont-levis. Cette construction complète heureusement une communication de Paris à Aix et Chambéry, qui est destinée à recevoir de nouvelles améliorations et à devenir une des lignes les plus parcourues du département de l'Ain, qu'elle traverse dans toute sa longueur.

— On discute, dans les journaux de Nantes, sur les moyens de canaliser la Loire, mais surtout la haute-Loire, en établissant des digues submersibles dont on espère obtenir de grands avantages qu'on conteste pour la basse-Loire.

— M. Bonnet, inspecteur des bâtimens civils, visite en ce moment toutes les prisons du Midi; il est chargé, par M. le ministre de l'intérieur, de lui faire un rapport sur les améliorations à y apporter.

— On nous écrit de Vendôme, que l'administration des ponts-et-chaussées a décidé la canalisation du Loir, depuis Coëmont jusqu'à Vendôme. Cette décision est de la plus haute importance pour les propriétaires et les habitans de la riche vallée que baigne cette rivière. Cette intéressante portion de notre département est généralement privée de débouchés. La canalisation du Loir sera, pour Vendôme, surtout, une source abondante de commerce et de richesses nouvelles.

— Aussitôt après la célébration, à Rueil, des obsèques de la duchesse de Saint-Leu, le prince Napoléon-Louis a fait remettre à tous les légataires de sa mère les objets qu'elle leur avait destinés dans son testament. Madame Belmontet, petite fille du conventionnel Brival, mort en exil à Constance, dont le nom avait été omis dans l'extrait que les journaux ont donné du testament de la reine, a reçu une belle parure en or et un bandeau également en or, que l'impératrice Joséphine et la duchesse de Saint-Leu avaient long-temps portés. Ces bijoux ont été remis dans une boîte au chiffre de la reine Hortense, avec une lettre du prince Napoléon-Louis.

— M. Bluet, doyen des libraires de Paris, et l'un de nos plus savans bibliographes, vient de terminer sa carrière, à l'âge de quatre-vingts ans.

— L'intendant-général de la liste civile s'empresse de prévenir le public que les galeries historiques du palais de Versailles seront fermées à partir du 9 février courant, sans aucune exception, tous les jours, même le dimanche. Un avis fera connaître le moment où les galeries seront de nouveau ouvertes.

— C'est dans vingt jours que s'ouvrira, au Louvre, dans la grande galerie, le Salon de 1838. Tout annonce que cette exposition sera à la fois nombreuse et brillante. Presque tous nos grands artistes auront des ouvrages à ce Salon. Les préparatifs sont poursuivis avec activité, et déjà l'on commence à recevoir les ouvrages.

— Dans les quatre derniers mois de l'année dernière, depuis le 26 août jusqu'au 31 décembre, le chemin de fer de St.-Germain a transporté 98,492 voyageurs. C'est le plus grand transport qui ait été effectué jusqu'à ce jour, dans le même temps, sur aucun chemin de fer.

— Mlle Honorine de Paw, élève de Bordogni et de Ponchard, qui s'est fait entendre il y a quelques jours à l'Opéra, y est engagée pour trois années.

— Le Théâtre-Français doit reprendre *Marion Delorme* vers le 20 du courant.

— Lundi, 12 février, les Italiens donneront au bénéfice de M. Rubini, la reprise de *Lucia di Lamermoor* et le premier acte de *Norma*, dans lequel le bénéficiaire chantera l'air de Niobe.

— Deux indispositions suspendent en ce moment les répétitions des deux ouvrages qui sont à l'étude au théâtre de la Bourse. *Lequel* est retardé par un enrouement de Couderc, et *la Morte*, par une maladie de Moreau-Sainti.

— Nous avons le regret d'annoncer que l'état de la santé de Mlle Falcon, ayant empiré de nouveau, notre admirable tragédienne lyrique part prochainement pour l'Italie. Nous formons les vœux les plus sincères pour son prompt rétablissement, si ardemment désiré par tous ceux qui savent apprécier son beau talent.

— Madame Pradher est retournée à Toulouse, où elle a déjà donné des représentations fort suivies.

— Le concert qui a été donné le 7 février dernier aux Tuileries, était des plus brillans. On y a entendu, dans plusieurs morceaux choisis parmi nos meilleurs opéras, Mmes Gérard-Grisi, Tachinardi-Persiani; Rubini, Tamburini, Lablache et Duprez. Ce dernier a parfaitement chanté l'air avec chœurs de *Guillaume Tell*, et la grande scène du *Lara* de M. Ruoltz.

Paris, 5 février 1838.

Monsieur le rédacteur,

Louis-François Beffara, ancien commissaire de police, connu par des recherches biographiques sur Molière et par de nombreux travaux sur l'histoire de notre théâtre, vient de mourir à Paris, âgé de 86 ans. C'était un homme de bien, de

mœurs paisibles, et de plus, on peut le dire en toute confiance, l'un des érudits les plus estimables de notre époque. Nous lui avons l'obligation de connaître la plupart des actes civils qui sont relatifs à notre grand comique et à sa famille; il nous a éclairés aussi sur ce qui regardait Regnard. Dois-je mettre en ligne de compte que, sans lui, nous aurions été long-temps sans pouvoir découvrir l'âge d'une grande actrice qui, au surplus, ne cherche à le cacher tout-à-fait qu'à force de talent, et en perpétuant la plus séduisante des illusions théâtrales.

M. Beffara laisse, en manuscrits, beaucoup de volumes ou catalogues raisonnés, notamment sur tout ce qui concerne notre opéra.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre abonné dévoué,

H. de L. P.

Le comte Jules de Rességuier, dont le nom littéraire est déjà si honorablement placé par sa publication des *Tableaux poétiques* et du joli roman d'*Almaria*, vient de terminer un nouveau volume intitulé : *Les Primes poétiques*.

Ce volume, édité avec un luxe remarquable, sort des presses de M. Jules Didot, et est en vente chez le libraire Allardin, quai de l'Horloge, n. 57.

BALS MUSARD. — Les fêtes que Musard donne à sa salle Vivienne, depuis l'abandon du théâtre Ventadour aux Italiens, sont devenues la grande affaire du moment. Elles seraient à elles seules tout le carnaval de 1838, qu'il laisserait encore un brillant souvenir après tous ses aînés, tant elles ont d'éclat et de magnificence, tant il s'y dépense, trois fois par semaine, de joie et de folle gaîté. Le dimanche est un de ces jours bien-heureux, que Musard consacre à la danse et au galop. Ce soir, donc, la moitié de Paris élégant ira voir danser et galopper l'autre à la salle Vivienne.

Mercredi prochain, 14 février, seront vendus, en l'hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, à 2 heures de relevée, exposition le matin, le magnifique tableau de Géricault : UN PARC D'ARTILLERIE, et celui de MM. Français et Baron, exposé en 1837 : LES CHANTS SOUS LES SAULES.

## VENTE

### Aux Enchères publiques,

De 147 Pièces autographes, Hymnes et Romances, et 16 pièces de théâtre inédites. Après le décès de M. ROUGET-DE-LILLE, auteur de *la Marseillaise*,

A l'hôtel des Ventes mobilières, place de la Bourse, 2, au premier, salle N. 3,

Le vendredi, 23, et samedi, 24 février 1838, à midi;

Par le ministère de M<sup>e</sup> LAC, commissaire-priseur, rue Louvois, 2, chez qui se distribue la Notice le matin avant 11 heures.